



SON DE CLOCHE

Bulletin de liaison des Amis du Juvénat N° 11 (Printemps 2010)

Rédaction : Fr. Jean Charron

NOUVELLES DES AMIS DU JUVÉNAT

Campagne de financement 2009

La campagne de financement 2009 a rapporté très exactement 13 970,21 \$, soit 8 606,24 \$ pour le volet Printemps (entreprises et contacts d'affaire) et 5 363,97 \$ pour le volet Automne (particuliers et congrégations religieuses).

Cinquième cocktail dînatoire

Rendre compte du cocktail dînatoire annuel finit par devenir répétitif. Disons donc que les 188 personnes qui disposaient d'une carte d'entrée au cocktail dînatoire du vendredi 5 février 2010 auront eu l'occasion de profiter d'une soirée des plus agréables, sous la présidence d'honneur de M. Jocelyn Méthot, de la compagnie ILevel, que cette activité demeure toujours aussi populaire tant

auprès des gens d'affaire de la région que des fournisseurs eux-mêmes et que le bilan final indique une recette nette de 19 774,70 \$. Merci de nouveau à l'équipe organisatrice, sous la responsabilité de Guy Martineau et surtout à tous les participants et partenaires.

Aides financières au JND

À son assemblée de mars dernier, le conseil d'administration a alloué une enveloppe globale de 35 000,00 \$ en aide aux activités et équipements du JND pour 2010-2011. La ventilation de cette enveloppe est la responsabilité d'un comité du JND, dont la proposition sera déposée au conseil d'administration à son assemblée de juin 2010.

À venir : 8e tournoi de golf

La 8e édition du tournoi de golf des Amis du Juvénat aura lieu comme toujours au Club de golf de St-Michel-de-Bellechasse, jeudi 19 août 2009, sous la présidence d'honneur de M. Michel Bellavance, (photo), copropriétaire de Souris-Mini.

Pour réserver son droit d'entrée et pour toute information, prière de s'adresser au Secrétariat des Amis du Juvénat :

Fr. Jean Charron, secrétaire exécutif
Tél. : (418) 839-9592 poste 293
Courriel : jeancharron@jnd.qc.ca



Cocktail dînatoire 2010 : des ouvriers de l'ombre...

À gauche, Louis-Alexis Cimon-Picard et à droite, Marc-Antoine Fecteau, élèves au JND.

Au centre : Sébastien Ouellet, enseignant en éducation physique, coordonnateur des élèves préposés au vestiaire et au service.



LA VIE AU JUVÉNAT

La relève institutionnelle au JND

Une relève institutionnelle, cela signifie, du moins à l'étape actuelle du processus, que, sur le plan corporatif, la congrégation va se départir de la responsabilité de gérer le Juvénat et que cette responsabilité va passer à une corporation qui n'aura plus de lien légal avec elle.

Pour la conseiller dans cette démarche, qui concerne, outre le JND, le Collège Jean-de-la-Mennais à La Prairie et le Juvénat St-Jean à Dolbeau-Mistassini, la province canadienne FIC a retenu les services de M. Auguste Servant, de la Fédération des Établissements d'Enseignement Privés du Québec (FEEP). Ce dernier a consacré l'année scolaire qui s'achève à informer et à consulter les principaux groupes concernés par

SON DE CLOCHE N° 11 (Printemps 2010), p.2

cette relève : les conseils d'administrations actuels, les membres de la congrégation, le personnel des écoles, les parents, les fondations de chacune des trois écoles, ainsi qu'à préparer un projet de demande d'émission de nouvelles lettres patentes ainsi qu'un projet des règlements généraux destinés à régir la « future » corporation.

La gestion de cette dernière sera participative et fera appel à divers intervenants de l'interne et de l'externe. Par exemple, les *Amis du Juvénat* disposeront d'un siège sur neuf au conseil d'administration. La congrégation, pour sa part, n'a voulu conserver qu'un siège au conseil.

À noter que les membres du C. A. n'y siègent pas pour représenter tel ou tel groupe, mais que chacun d'eux y est élu à titre personnel par l'ensemble de l'assemblée des membres de la corporation pour gérer au mieux de sa connaissance les intérêts du Juvénat.

On peut prévoir que la première assemblée générale de 21 membres, constituée selon les nouvelles règles, siègera au plus tard vers la fin d'octobre. Au terme de cette assemblée, le conseil d'administration actuel aura cessé d'exister.

Autre point important : les objets de la corporation qui figureront aux lettres patentes mentionneront expressément l'éducation aux valeurs chrétiennes et le maintien de la tradition éducative des FIC. Ainsi, l'école sera pour ainsi dire tenue de continuer à actualiser ce qui fait sa physionomie propre d'école mennaisienne.

La relève institutionnelle sera entièrement achevée lorsque, dans quelques années, le Juvénat se portera acquéreur auprès de la congrégation des immeubles et des terrains qu'il occupe.

Du nouveau à l'équipe de direction

Madame Jacqueline Dubé prend bientôt sa retraite, après sept ans de services hautement appréciés. Elle occupait à la fois les fonctions d'adjointe au directeur général et de directrice des services pédagogiques.



Son remplacement a donné lieu à un concours à la fois de recrutement à l'externe et de promotion à l'interne. Nous avons reçu dix-neuf offres de services. Nous en avons retenu cinq pour une première ronde d'auditions. À la fin de cette première ronde, il restait deux candidatures en lice. Au terme du processus, le Juvénat a décidé de retenir les services de Sébastien Guy (photo) comme directeur des services pédagogiques.

Après avoir d'abord enseigné au Séminaire Sacré-Coeur, à Pointe-aux-Chênes, dans l'Outaouais québécois, Monsieur Guy, qui est originaire du Saguenay, est au service du JND comme enseignant depuis quatre ans. Il est professeur de sciences et de technologies de l'information et des communications en quatrième secondaire. En même temps, il s'est impliqué de multiples façons dans la vie de l'école.

Dans le contexte de la relève institutionnelle en cours, le choix d'un enseignant du JND très impliqué dans son école représente une assurance additionnelle que le Juvénat poursuivra sa route dans le respect des valeurs qui lui donnent sa couleur propre.

C'est Jimmy-Éric Talbot qui, en sus de ses responsabilités actuelles, héritera de la fonction d'adjoint au directeur général.

Enfin c'est vrai !



Après cinq ans de démarches persévérantes de la part du Frère Claude Gélinas, son directeur général, le Juvénat va enfin l'avoir, son stade intérieur de soccer, avec surface gazonnée artificielle ! La ministre de l'éducation, du loisir et du sport a donné son autorisation définitive au projet au début d'avril.

Il s'agit d'un projet de 7 458 107 \$ subventionné par les deux paliers de gouvernement à hauteur de 3 683 411 \$. La réalisation en est confiée à Dessau, ingénieur, Régis Côté et associés, architectes et Verreault, entrepreneur et coordonnateur. Il sera construit immédiatement à l'est du gymnase actuel et comprend également une aire de services sur son flanc nord (photo de la maquette).

Même s'il reste quelques détails à fixer dans l'un ou l'autre contrat et que les autorisations définitives du Ministère de l'Environnement sont prévues pour bientôt, les premiers appels d'offre devraient avoir eu lieu au moment où vous lirez ces lignes. On prévoit la première pelletée de terre quelque part vers le début de juin. Tout doit être impérativement terminé pour le 31 mars 2011.

Cet équipement sportif représente un plus non seulement pour l'enseignement mais aussi pour l'enracinement du JND dans son milieu.

Si vous déménagez, merci de nous faire connaître votre changement d'adresse.